

**LES
STRUCTURES
ADHÉRENTES**



DU

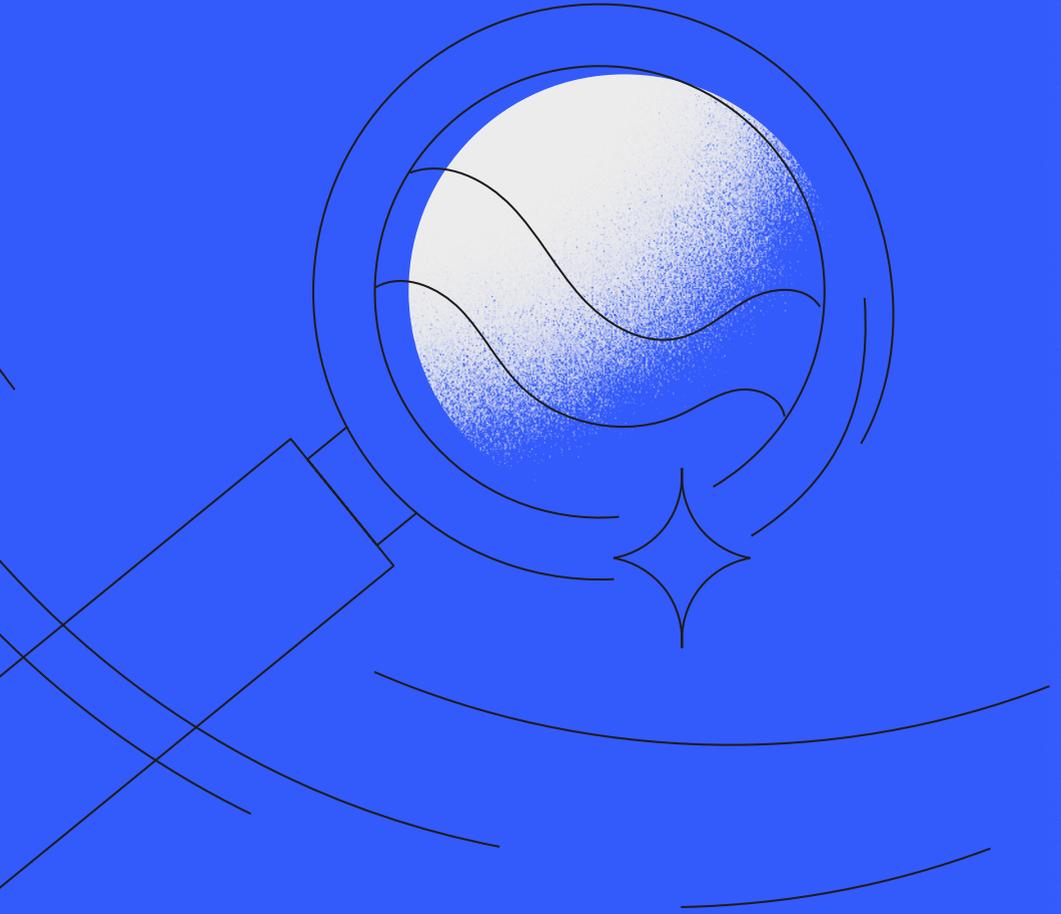


SMA



EN

CHIFFRES



QU'EST-CE QUE LE SMA ?

Créé en 2005, le Syndicat des Musiques Actuelles (SMA) est le syndicat de la filière des musiques actuelles, aujourd'hui composé de plus de 600 entreprises. Il représente ainsi des festivals, des salles de concerts (dont les salles labellisées SMAC par l'Etat), des producteurs de spectacles, des producteurs de disques (labels), des centres de formation, des radios ainsi que des fédérations et des réseaux.

Ces entreprises indépendantes et majoritairement associatives ont pour point commun d'oeuvrer en faveur de l'intérêt général et de la diversité, notamment en soutenant l'expression des artistes et l'accès à la culture pour tous·tes.

LA DÉMARCHE D'OBSERVATION



Après une dernière étude dont les données étaient relatives à l'année 2019, le SMA a souhaité renouveler sa démarche d'observation.

L'année 2020, marquée par le début de la crise sanitaire de la covid-19 et ses conséquences nombreuses sur le secteur des musiques actuelles, a laissé place à des crises successives marquant à leur tour les années qui ont suivi : inflation, aléas climatiques, enjeux politiques, cas de menaces et de censures sur des spectacles...

Afin d'objectiver la situation et de savoir où en sont les entreprises du secteur pour mieux en comprendre les besoins et les enjeux, il était donc important de réactualiser les chiffres concernant les structures adhérentes du SMA, avec de nouvelles données basées sur l'année 2023.

Celles-ci sont issues, pour la première partie plus générale, des outils de gestion internes au SMA qui concernent donc l'ensemble des entreprises adhérentes, puis pour les parties suivantes, des réponses de 171 structures - soit 28% des membres du SMA - à un questionnaire diffusé en octobre 2024.

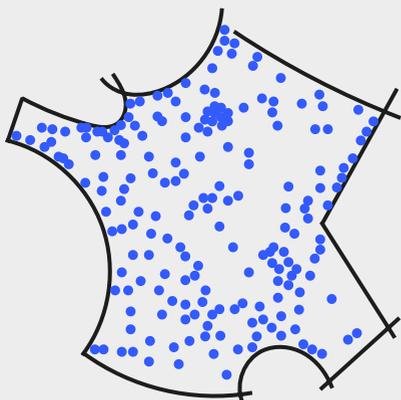
Elles ont par ailleurs été complétées par la FEDELIMA, Fédération des lieux de musiques actuelles qui, grâce à l'Observation Participative et Partagée, a permis d'enrichir certaines parties de cette observation avec les données de 80 salles adhérentes. La FELIN, Fédération des labels et distributeurs indépendants et la FERAROCK, Fédération de radios associatives, ont également vérifié les données.

Nous les remercions pour leur expertise et leur implication.

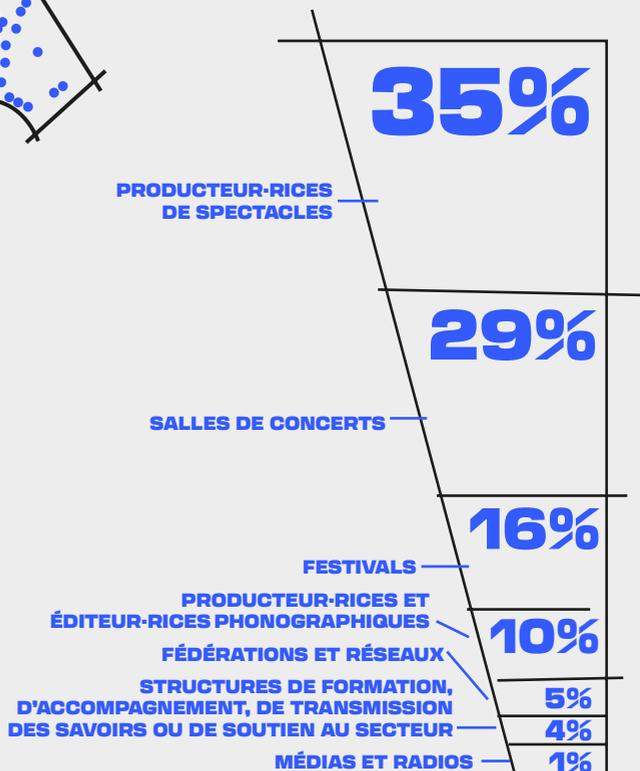
I. LES ADHÉRENTS DU SMA DANS TOUTE LEUR DIVERSITÉ

DES STRUCTURES RÉPARTIES SUR TOUT LE TERRITOIRE NATIONAL

À ce jour, le SMA compte plus de 600 structures adhérentes réparties sur l'ensemble du territoire.



LE SYNDICAT DE LA FILIÈRE DES MUSIQUES ACTUELLES

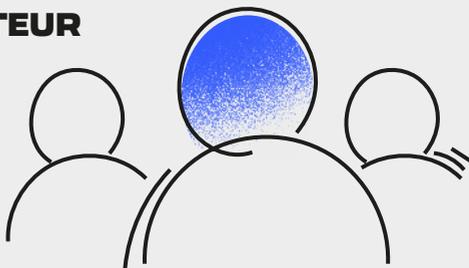


LA PLURIACTIVITÉ, TRES PRÉGNANTE POUR LES STRUCTURES DU SECTEUR

De nombreuses structures optent, par choix ou par nécessité, pour la pluriactivité.

En effet, le SMA compte notamment parmi ses membres des salles organisant également un festival, des producteur·rices de spectacles faisant aussi de la production phonographique, des réseaux proposant des formations, etc.

En prenant en compte la pluriactivité, les pourcentages évoluent sensiblement :

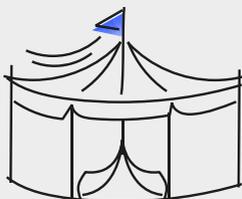


27%



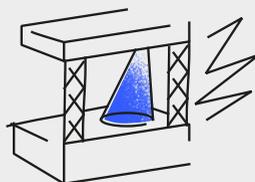
**PRODUCTEUR-RICES
DE SPECTACLES**

23%



FESTIVALS

21%



SALLES DE CONCERTS

15%



**PRODUCTEUR-RICES
ET ÉDITEUR-RICES
PHONOGRAPHIQUES**

9%



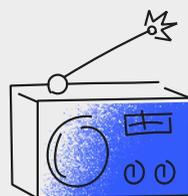
**STRUCTURES
DE FORMATION,
D'ACCOMPAGNEMENT,
DE TRANSMISSION
DES SAVOIRS OU DE
SOUTIEN AU SECTEUR**

3%



**FÉDÉRATIONS
ET RÉSEAUX**

2%



MÉDIAS ET RADIOS

DES STRUCTURES QUI APPLIQUENT DES CONVENTIONS COLLECTIVES DIVERSES



47,5%

CCN EAC

Convention des entreprises artistiques et culturelles

31,5%

CCN SVP

Convention du spectacle vivant privé

10%

CCN EP

Convention de l'édition phonographique

9%

CCN ECLAT Convention de l'animation

2% — **Autres** (Radiodiffusion, formation professionnelle...)

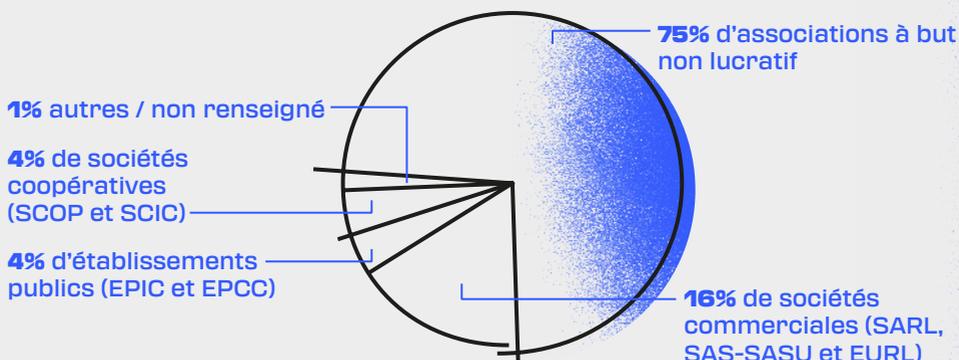
Dans le cadre de la représentativité des organisations patronales, mesurée une première fois en 2017, puis une deuxième fois en 2021, par le ministère du Travail, **le SMA a été jugé représentatif dans les 3 branches conventionnelles** pour lesquelles il avait déposé une demande de mesure :

En effet, le SMA a répondu aux critères pour y parvenir, notamment en termes d'audience (soit le nombre d'entreprises adhérentes + le nombre de salarié-es embauché-es par celles-ci), ce qui permet au syndicat de participer aux négociations paritaires de ces trois conventions collectives, pour y défendre ses membres.

- **CCN EAC - Entreprises artistiques et culturelles**
- **CCN SVP - Spectacle vivant privé**
- **CCN EP - Édition phonographique**

LA LUCRATIVITÉ LIMITÉE, REVENDIQUÉE PAR L'ENSEMBLE DES STRUCTURES ADHÉRENTES, QUELLE QUE SOIT LEUR FORME JURIDIQUE

Parmi les structures adhérentes
au SMA, on compte à ce jour :



En outre, 60% des structures sont
soumises aux impôts commerciaux.

Conformément aux statuts et au
règlement intérieur du syndicat,
quel que soit son statut juridique,
chaque structure adhérente au SMA
revendique **une lucrativité limitée**.

PAYSAGE PROFESSIONNEL : UN SECTEUR TRÈS STRUCTURÉ

80% des adhérents sont membres
d'un **réseau régional** spécialisé dans
les musiques actuelles*.

59% des structures sont également
adhérentes d'une **fédération
nationale****.

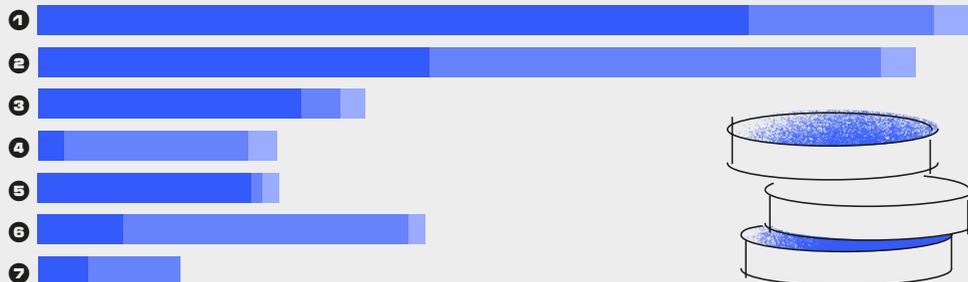
* Les réseaux régionaux de musiques actuelles
sont les suivants : CMTRA - Collectif des Festivals
- Féma - Fraca-MA - Grabuge - Grand Bureau
Haute Fidélité - JazzRA - Le Pôle - NORMA - Octopus
- PAM - PRMA La Réunion - RIF - RIM - Supermab

** Les fédérations nationales sont les suivantes : AJC
- FAMDT - FEDELIMA - FELIN - FERAROCK - FNEIJMA
- France Festivals - Zone Franche

II. LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DES STRUCTURES ADHÉRENTES

Le budget moyen oscille en fonction de la typologie des entreprises :

ACTIVITÉ PRINCIPALE	CHIFFRE D'AFFAIRES	SUBVENTIONS PUBLIQUES	AIDES DES SOCIÉTÉS CIVILES	BUDGET TOTAL
🎪 Festivals	1 000 000	260 000	60 000	1 320 000
🎪 Salles de concerts	550 000	635 000	50 000	1 235 000
🎪 Producteurs de spectacles	370 000	55 000	35 000	460 000
🎪 Centres de formation	360 000	260 000	40 000	660 000
🎪 Labels	300 000	15 000	25 000	340 000
🎪 Fédérations	120 000	400 000	25 000	545 000
🎪 Radios	70 000	130 000	0	200 000

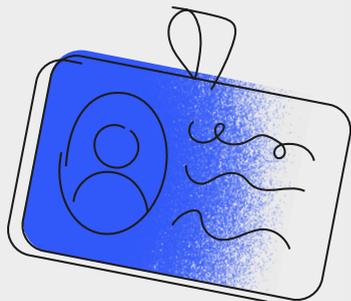


Entre 2022 et 2023, les aides des sociétés civiles ont baissé pour 41,5% des structures, avec une diminution d'en moyenne 50%. Elles ont stagné pour 34% des répondant-es, et ont augmenté pour 24,5 %, à hauteur de 76% en moyenne.



Globalement, sur l'ensemble des structures adhérentes du SMA, **le budget total moyen était de 760 000 euros en 2022** (source : appel à cotisation SMA 2024).

III. L'EMPLOI DANS LES STRUCTURES ADHÉRENTES DU SMA

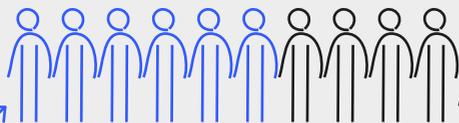


QUELLE MASSE SALARIALE ?



La masse salariale brute moyenne des entreprises adhérentes s'élève à 365 000 euros.

En moyenne, les structures membres du SMA salarient **10 ETP**.



Sur la base de cette masse salariale,

→ **60 %** sont des salarié-es permanent-es (CDI, CDII et CDD de droit commun / hors CDD d'usage),

→ **40 %** sont des salarié-es intermittent-es du spectacle (CDDU).

En 2023, **19 000 heures ont été déclarées en moyenne par structure.**

Emplois aidés

47% des structures ont eu recours à des emplois aidés en 2023 (en moyenne 2 emplois aidés par structure).

Services civiques

En 2023, 31% des entreprises adhérentes ont accompagné au moins un-e service civique (en moyenne 2 services civiques par entreprise).

Stagiaires

54% des structures ont travaillé avec des stagiaires en 2023 (en moyenne 3 stagiaires par structure).

Bénévoles

80% des membres du SMA accueillent des bénévoles. On dénombre en moyenne 110 bénévoles par structure en 2023. Cela représente sur l'ensemble des structures adhérentes du SMA plus de 50 000 bénévoles.

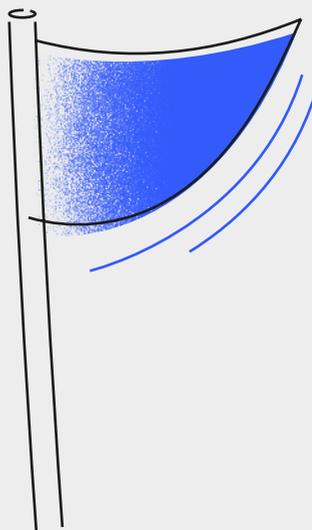
Les festivals sont les structures au sein desquelles on dénombre le plus de bénévoles. A titre d'exemple, on compte 2 600 bénévoles au Cabaret Vert, 2 000 bénévoles à La Nuit de l'Erdre, 1 500 bénévoles au festival Terres du Son ou encore 1 410 bénévoles à Décibulles.

IV. LES ACTIVITÉS ET LES PROJETS DES STRUCTURES ADHÉRENTES

L'action culturelle au cœur du projet

Au-delà de la production ou de la diffusion de concerts, les projets des structures membres du SMA sont porteurs de valeurs et de sens. En témoigne le fait que **78% d'entre elles mènent des projets d'action culturelle**. Plus de la moitié ont même un poste dédié à cette activité.

Les actions culturelles permettent de s'adresser plus largement à de nombreuses personnes et favorisent l'accès à la culture pour toutes et tous. En moyenne, ces actions ont touché plus de 1 700 personnes par structure en 2023, soit un total de **plus de 800 000 personnes** sur l'ensemble des entreprises adhérentes. Les actions culturelles menées sont principalement dirigées vers les publics scolaires, mais également en milieu carcéral, en EPHAD ou en maison de quartier.



V. FOCUS PAR TYPE DE STRUCTURE

→ SALLES DE CONCERTS

Le SMA compte quelques 220 salles de concerts adhérentes.

● SPECTATEUR-TRICE-S & BILLETTERIE

En moyenne, le nombre de spectateur-ices accueilli-es dans chaque salle en 2023 est de 17 600 (médiane : 10 500). Cela représente en 2023 **près de 4 millions de spectateur-ices dans l'ensemble des salles de concert adhérentes.**

Le prix moyen du billet plein tarif est de **15 euros**.

Le montant de la billetterie générée par salle en 2023 est en moyenne de 189 000 euros. Pour l'ensemble des salles de concerts adhérentes, le montant global de la billetterie générée s'élève donc à 42 millions d'euros en 2023.

58% des salles de concerts disposent dans leur établissement de plusieurs salles (par exemple, un "club" et une grande salle).

La jauge moyenne de l'**entité principale du lieu** (donc de l'unique salle ou de la plus grande salle lorsqu'il y en a plusieurs) est de **600 places** en configuration "debout".

La jauge moyenne de la **plus petite salle (lorsque le lieu compte plusieurs salles)** est de **240 places** en configuration "debout".

● ACTIVITÉ & CONCERTS

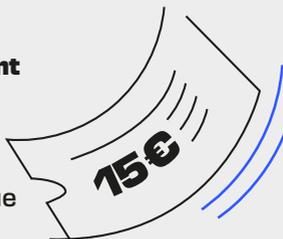
Sur les salles répondant à l'enquête :

→ 20,5% d'entre elles organisent également un festival ;

→ 98% d'entre elles font de l'action culturelle.

En moyenne, chaque salle a produit et/ou diffusé 67 concerts en 2023.

Cela représente **près de 15 000 concerts produits et/ou diffusés en 2023 par l'ensemble des salles de concerts adhérentes.**



→ FESTIVALS

Le SMA compte quelques 210 festivals adhérents.



● FRÉQUENTATION

La jauge moyenne par jour sur l'ensemble des festivals adhérents est de 7 000 personnes. La durée médiane de ces événements est de 4 jours. En 2023, ils ont accueilli en moyenne **12 000 spectateur-rices**.

Au total, plus de 2,5 millions de spectateur-rices ont ainsi participé aux festivals adhérents du SMA en 2023.

● BILLETTERIE

En moyenne, hors événements gratuits, le montant de la billetterie générée par festival est de **310 000 euros**, avec un billet au tarif de **29 euros** par jour.

→ Au total, cela représente **65 millions d'euros** générés par la billetterie des festivals adhérents payants.



L'équilibre est toutefois très complexe à trouver, puisque le seuil de rentabilité, c'est-à-dire le pourcentage de la jauge à atteindre pour parvenir à l'équilibre financier, est en moyenne de 81% (médiane : 84%).

→ PRODUCTEUR-RICES DE SPECTACLES

Le SMA compte près de 300 structures de production de spectacles.



● CONCERTS PRODUITS

En moyenne, les structures de production de spectacles adhérentes du SMA ont chacune produit **124 concerts en 2023**.

Ainsi, plus de 36 000 spectacles ont été produits au total en 2023 par les producteur-rices adhérent-e-s au SMA.

● ARTISTES

En moyenne, chaque catalogue compte 16 artistes en 2023.

Ce sont alors **près de 4 700⁺ artistes dont les spectacles ont été développés par les structures de production de spectacles adhérentes en 2023.**

→ PRODUCTEUR-RICES ET EDITEUR-RICES PHONOGRAPHIQUES (LABELS)



Le SMA compte quelques 150 structures de production et/ou édition de disques, appelées aussi "labels".

En 2023, **chaque label a produit en moyenne 3 albums.**

Au total, ce sont environ **450 ALBUMS produits en 2023** par les labels membres du SMA.

Le nombre moyen de streams par label est de 8 250 000 avec une médiane de 100 000 streams en 2023.

L'importante différence constatée entre moyenne et médiane est ici significative des disparités qui existent entre chaque label.

→ CENTRES DE FORMATION



Le SMA compte près de 100 structures adhérentes menant une activité de formation, d'accompagnement ou de transmission des savoirs.

Chaque structure accueille par ailleurs en moyenne 290 personnes en formation sur une année.

Elles dispensent en moyenne 3 formations certifiantes / diplômantes chacune, qui forment à chaque fois une quarantaine de personnes.

Au total, **27 000 PERSONNES ont été accueillies en formation en 2023** au sein des structures adhérentes.

En moyenne, **22 FORMATIONS** ont été proposées dans chaque structure en 2023. Cela représente au total **plus de 2 000 formations** dispensées par les membres du SMA.

En 2023, en moyenne, 24 personnes ont été diplômées à l'issue de chaque formation.

→ RADIOS & MEDIAS

Le SMA compte une dizaine de radios/médias adhérents.



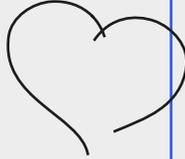
Il s'agit de radios locales, avec un rayon d'émission pouvant atteindre en moyenne 220 000 personnes.

En moyenne, 6 900 titres sont diffusés chaque mois, dont près de 20% sont des nouveautés (1 300 nouveautés chaque mois en moyenne).

En termes de régime dérogatoire de quotas de francophonie, les trois quarts des radios appliquent le régime dérogatoire des radios spécialisées dans la découverte musicale.

La moitié des radios émet en DAB et un quart est en passe de le faire.

FOCUS ÉGALITE



À ce jour :

→ 63% des structures répondantes ont nommé un-e référent-e égalité en leur sein, mais seulement 3% de ces référent-es travaillent à temps plein sur ces enjeux.

→ 89% des structures ont mis en place des dispositifs de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, parmi lesquelles :

- 77% ont formé leurs équipes (et 22% ont formé uniquement la direction)
- 50% ont mis en place des dispositifs de signalement.
- 49% ont mis en place une campagne de communication

Par ailleurs, nous constatons que la part des femmes dans les équipes varie en fonction des postes :

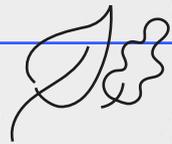
Au sein de l'équipe de salarié-es permanente **51%**

Au sein de la gouvernance **42%**

Au sein des fonctions cadres **40%**

Au sein de la fonction direction **32%**

FOCUS ÉCOLOGIE



L'urgence climatique pose la nécessité d'agir en faveur de la transition écologique du secteur des musiques actuelles : de nombreuses structures adhérentes se sont ainsi lancées dans une dynamique vertueuse pour une filière durable et plus respectueuse de l'environnement.

Ainsi, à ce jour :

→ 30% des structures répondant-es ont réalisé un diagnostic en matière de développement durable. Parmi elles :

- 37% ont réalisé un bilan carbone
- 41% suivent un accompagnement / appui-conseil
- 55% ont réalisé un autodiagnostic (souvent préalable au bilan carbone et/ou à l'accompagnement)

→ 36% des structures ont nommé un-e référent-e écologie. Ces référent-es ne travaillent toutefois à temps plein que pour 2% d'entre elles.

Plusieurs structures ont également formé leurs équipes aux enjeux de transition écologique et de RSE :

→ 23% des structures ont formé leur direction

→ 26% des structures ont formé leurs référent-es Ecologie

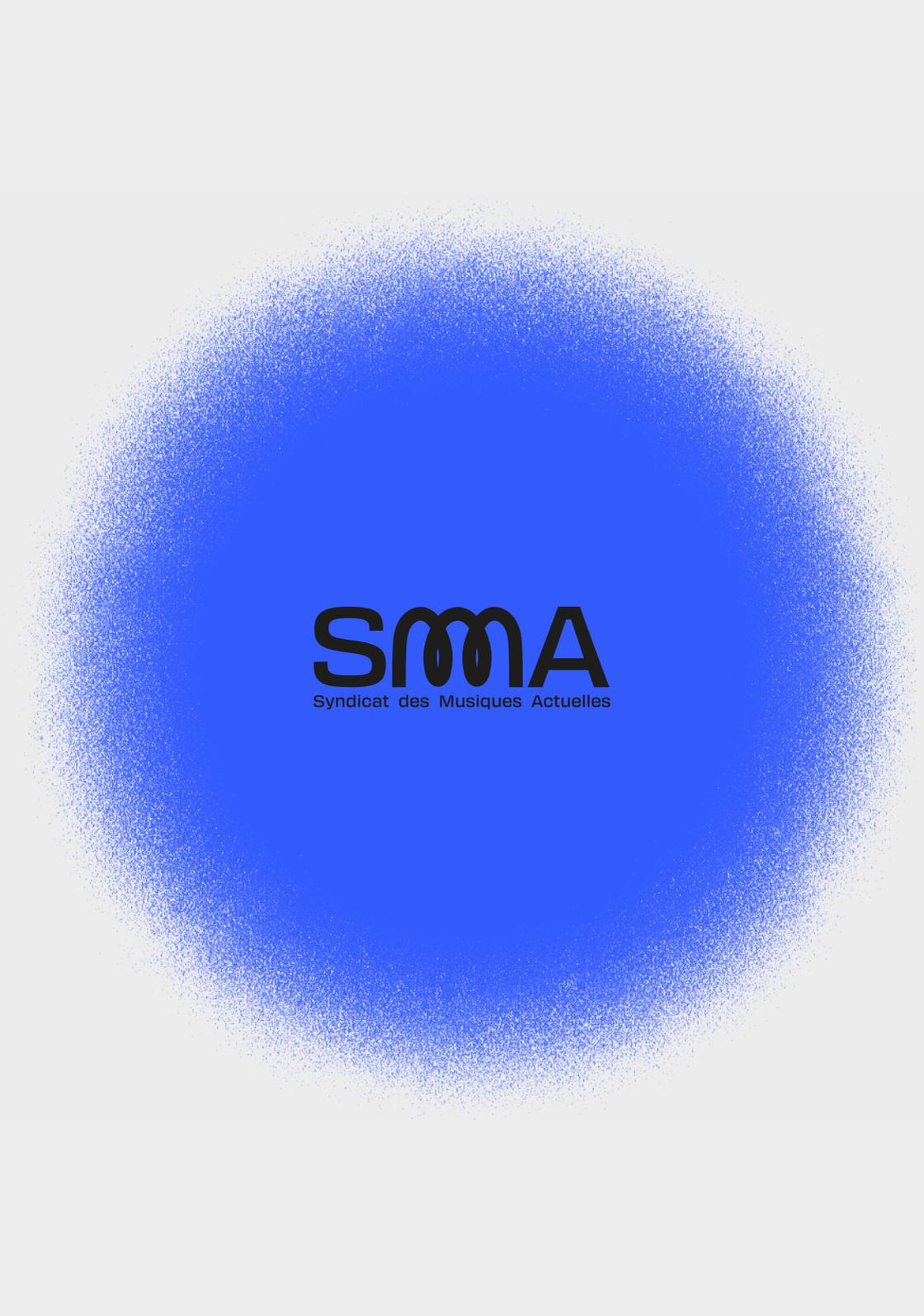
→ 9% des structures ont formé l'ensemble de l'équipe

SMA ● Syndicat des Musiques Actuelles

43 bld de Clichy, 75 009 Paris

01 42 49 21 16

www.sma-syndicat.org



SMA
Syndicat des Musiques Actuelles